

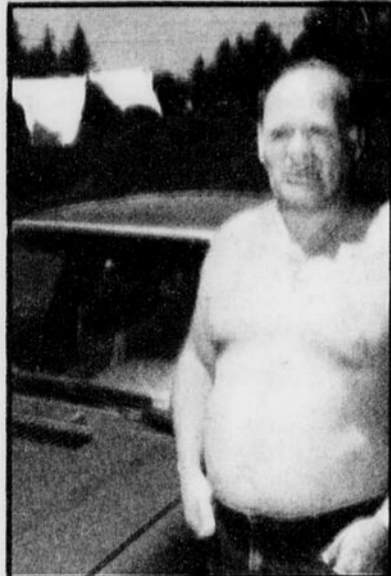
# La Tribune

Mardi  
SHERBROOKE  
15 juin 1993  
84e ANNÉE - No 98  
0,50 WEEKEND 1,25\$ Plus taxes

**MEVALION**  
**SUZUKI**  
CHANGEMENT D'HUILE  
1495\$  
(Incluant filtre, main-d'œuvre. Véhicule Suzuki seulement. Offre d'une durée limitée.)  
563-9915

## DOUANES A2

Un p'tit voyage aux États qui a failli lui coûter une fortune



## POLÉMIQUE A5

Victo refuse net de ratifier le protocole modifié du Festival de musique actuelle

## MÉGANTIC A8

Le projet d'un imposant temple à Baie des Sables, c'est déjà mort

## UNIVERSITÉS B6

La hausse des frais de 800 \$ appliquée à partir de 1994

## ÉCONOMIE C1

Indignation chez les petits actionnaires d'Univa face à l'offre de la Caisse de dépôt

## COATICOOK A3

Il y a 50 ans, toute la famille Otis dérivait... dans une chambre à coucher!



## MÉTÉO A2

(166e jour de l'année)

Orages: 27 - 12  
Lever du soleil: 4h58  
Coucher du soleil: 20h37  
Demain: averses

# La colère gronde contre Edwards

□ Son appui surprise à Kim Campbell laisse des plaies chez ses partisans et ceux de Jean Charest

Huguette YOUNG Ottawa (PC)

N'en revenant pas de la défection de Jim Edwards au camp Campbell, les partisans de Jean Charest fulminaient, hier.

En colère, plusieurs partisans de M. Charest et de M. Edwards n'ont pas digéré que le troisième en lice à la tête du Parti conservateur ne respecte pas ses engagements envers le ministre de l'Environnement.

Le député de Portage-Interlake, Felix Holtmann, était sidéré.

«J'ai été un peu trahi. Je suis l'un des nombreux députés qui l'ont appuyé (M. Edwards) dès le tout début. Même s'il restait neutre, il aurait eu des appuis très respectables et on l'aurait remercié en lui donnant un poste au conseil des ministres. Mais il semble qu'il veuille devenir ministre à tout prix et il a dit au revoir. Salut, les gars.»

M. Charest, qui avait 71 voix de moins que Kim Campbell après le premier tour de scrutin, comptait

sur l'appui de Jim Edwards pour lui assurer la victoire.

Le scénario envisagé prévoyait que l'organisateur de M. Charest, Pierre-Claude Nolin, aille à la rencontre de M. Edwards à l'issue du scrutin pour l'accueillir dans le camp Charest. Sept ou huit députés qui s'étaient engagés à voter pour M. Edwards au premier tour devaient passer en bloc à M. Charest au deuxième tour.

La mise en scène ne s'est toutefois pas déroulée comme prévue. Loin d'atteindre son objectif de 400

à 500 voix au premier tour, M. Edwards s'est rallié à Kim Campbell. Le choc a été brutal pour M. Charest et ses sympathisants.

«Quand Jim Edwards a traversé, ça lui a donné un coup et moi aussi», a reproché le député de Duvernay, Vincent Della Noce, un partisan féroce du ministre de l'Environnement. M. Edwards a manqué à sa parole, a laissé entendre M. Della Noce.

«Son intérêt personnel a passé avant l'intérêt du parti, a-t-il opiné. Il a toujours voulu être ministre, il

va l'être.»

Pour sa part, M. Edwards a expliqué son choix en disant que la victoire de Mme Campbell était incontournable. En l'appuyant, il n'a fait qu'accélérer l'inévitable, croit-il.

Selon lui, même en s'alliant à M. Charest, la victoire ne lui aurait pas été acquise, car une bonne partie de ses partisans lorgnaient du côté de Mme Campbell.

«Si j'étais resté dans la course pour le deuxième tour, la dissension aurait été beaucoup plus marquée», a-t-il souligné.

## ... mais la fierté prend le dessus au bureau de Charest

Jacynthe NADEAU Sherbrooke

Déception et fierté s'entremêlaient invariablement sur les visages du personnel du bureau de comté du député Jean Charest, hier après-midi à Sherbrooke, au lendemain du revers essuyé dans la course au leadership du Parti conservateur.

Parmi eux, en poste depuis le matin, Suzanne Poulin avait déjà retrouvé sa position d'adjointe de comté et gardait vaillamment le sourire entre deux dossiers.

«L'atmosphère n'est pas à la fête, convient-elle avec un soupir, mais on reprend nos dossiers, et la vie continue...»

«On est encore sous le coup de l'émotion», confie un peu plus loin la réceptionniste du bureau, Danielle Lacroix, qui a visiblement plus de difficulté à encaisser la défaite.

Car en fait, Danielle, c'est elle qui devait répondre aux nombreux appels d'appuis et d'encouragement logés au bureau de Jean Charest, hier. Des témoignages de sympathie. Des invitations à ne pas lâcher. Des marques de fierté.

L'attaché politique du député de Sherbrooke, André Dupras, avait aussi du mal à cacher son désappointement. Malgré tout, il s'était replongé dans ses dossiers, hier, histoire de ne pas laisser le retard gagner du terrain.

«On est très déçu, lance-t-il avec difficulté. L'énergie du groupe est à son plus bas. Pourtant, Dieu sait qu'on était proche du but... Ce n'est pas facile, reprend-il après un large soupir. On a donné de l'énergie. On s'est brûlé pendant trois mois. On était sûr de revenir avec un premier ministre

dans les bras.»

«Mais c'est ça la politique, philosophe-t-il. Il faut apprendre à vivre avec nos joies et nos déceptions.»

Un peu plus loin, France Lacroix, qui a assuré durant la campagne la présence morale de Jean Charest dans les événements qui réclamaient sa présence dans le comté, gardait un ton plus positif. «Décue? Oui. Mais en même temps très fière. «Moi, j'ai toujours cru que Jean gagnerait. Mais le contraire s'est produit. C'est ça la démocratie.»

Du congrès au leadership, il reste une belle expérience et la «fierté d'avoir fait découvrir au Canada notre député de Sherbrooke», comme le dit si bien Suzanne Poulin, qui parle déjà de la prochaine fois.

«Jean Charest a fait preuve d'un courage et d'une détermination sans égale, estime Mme Poulin. Quand les grands candidats pressentis se sont tous désistés et qu'il ne restait plus que Kim Campbell, déjà couronnée par le parti, il a choisi de se lancer dans la mêlée... Et il a pu faire comprendre qu'il n'y allait pas pour la prochaine fois.»

À Ottawa, reprend Mme Poulin, «partout les gens voulaient le voir, le toucher, le saluer... Il impressionnait beaucoup. Son charisme. Sa conviction dans ce qu'il dit... C'était toute une aventure!»

Mais voilà, les délégués ont décidé autrement. «Je n'ai vu personne qui n'a pas pleuré!», admet Mme Poulin, en parlant du clan Charest présent à Ottawa. Quant au jeune ministre de l'Environnement, aussi étonnant que cela puisse paraître, «c'est lui qui nous remontait le moral!», témoigne-t-elle.

Suzanne Poulin, une adjointe de la première heure au bureau de Jean Charest à Sherbrooke, était déjà de retour à son poste, hier, après l'épuisant congrès à la direction de la fin de semaine dernière, à Ottawa. NOS AUTRES INFORMATIONS EN PAGES A3 ET B1. UN EDITORIAL EN PAGE A6

# Le décret de la construction prolongé sans modification

□ Un sommet sur l'industrie est promis par le ministre Chery

Pierre APRIL Québec (PC)

Le ministre du Travail, Normand Chery, a prolongé de six mois, hier soir, le décret de la tenue à l'automne d'un sommet élargi sur l'ensemble de l'industrie, où seront entendus les organisations syndicales et patronales, les groupes représentant les consommateurs, les gouvernements locaux et les employeurs.

Le décret, qui expirait hier soir à minuit après avoir été prolongé de 45 jours le 30 avril dernier, n'a pas été modifié, malgré une recommandation d'un groupe de députés libéraux qui, la semaine dernière, avait demandé au ministre d'exclure la construction résidentielle de son application, de réduire les salaires et de revoir les normes de sécurité dans ce secteur.

Au cours des travaux de la Commission parlementaire, où ont été entendues les organisations syndicales et l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ), le ministre a rappelé l'importance de revoir les relations de travail dans cette industrie et a obtenu l'appui des intervenants pour la tenue d'un sommet.

«Le Sommet de la construction doit être le déclencheur de solutions qui permettront de remettre cette industrie sur la bonne voie et les discussions devront être ouvertes», a indiqué M. Chery avant

d'aller soumettre sa décision de prolonger le décret à un conseil restreint des ministres.

Le président du Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (CPQMC), Maurice Pouliot, tout comme la FTQ-Construction, a recommandé au ministre de laisser expirer le décret pour créer «le vide juridique» et forcer les parties à négocier une vraie convention collective.

«Il s'agit-là du seul geste qui pourra dénouer l'impasse qui paralyse actuellement les discussions», a-t-il dit.

### Rapport de force

M. Pouliot a expliqué que les représentants de l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ) «comprendront la nécessité d'entreprendre des négociations avec la partie syndicale quand le rapport de force se développera inévitablement sur les chantiers en l'absence de décret ou de convention collective.»

Malgré cette demande, M. Pouliot a accepté l'idée du sommet proposé par M. Chery, à condition que celui-ci respecte des engagements préalables touchant les avantages sociaux des travailleurs et promette une compensation monétaire pour renflouer le régime d'assurance dont le déficit dépasse les 27 millions \$.

«Nous sommes d'avis qu'il faut faire table rase et rebâtir complètement le régime de relations de tra-

vail, a soumis le président du CPQMC, avant de consentir à une prolongation du décret pour une autre année «si le ministre est prêt à s'engager à régler le problème des programmes sociaux et à modifier le régime de négociation.»

La FTQ-Construction a manifesté la même ouverture quant au sommet. «Si le but de ce sommet, a indiqué M. Yves Paré, est d'étudier et d'écouter, on est ouvert à toutes les discussions.»

À la CSN, M. Olivier Lemieux a accepté l'invitation du ministre. «Moi, a-t-il dit, je pense qu'on peut tenir un tel forum et que ça pourrait être constructif, il n'y a aucun problème là-dessus.»

L'AECQ a décidé de participer à un tel sommet après avoir souligné qu'une prolongation du décret ne donnera rien et «ne fera que reporter les problèmes à plus tard pour une industrie qui ne peut se payer le luxe d'attendre plus longtemps.»

Les entrepreneurs ont maintenu leurs revendications visant une rationalisation des conditions de travail avant d'endosser la tenue d'un sommet.

«Le 30 avril dernier, a soutenu M. Robert Brown, nous avons signalé l'urgence de réduire les coûts imposés par le décret, et aujourd'hui (hier), l'urgence demeure et s'amplifie.»

L'AECQ a accepté une prolongation à condition qu'on profite de l'occasion pour revoir le fonctionnement de l'industrie.

## Les ténors dénoncent Ryan et le projet de loi sur la langue



Plus de 3000 personnes ont participé hier soir à Montréal à un ralliement contre le projet de loi 86 du gouvernement Bourassa, qui a maintes fois pris l'allure d'un rassemblement politique où le ministre Claude Ryan a été sévèrement pris à partie. Les drapeaux du Québec et les banderoles se comptaient par centaines à l'Aréna Maurice-Richard où les Jacques Parizeau, Lucien Bourcard et Pierre Bourgault ont accompagné plusieurs artistes sur la scène. UN TEXTE EN C6

## LA BONNE NOUVELLE

Deux sportifs au sommet

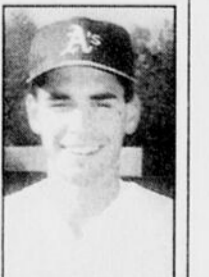
Deux sportifs sherbrookoises ont appris chacun une excellente nouvelle. Tout d'abord, le joueur de baseball Patrick Gosselin a été repêché par les Pirates de Pittsburgh de la Ligue nationale de baseball (voir autres détails dans le tabloïd des sports).

Pour sa part, le patineur Sylvain Beauguard réalisera en quelque sorte un rêve de jeunesse en devenant membre de la célèbre troupe des Ice Capades. Le jeune homme de 17 ans a reçu la confirmation de son embauche et débutera l'entraînement, le 9 août à Duluth au Minnesota.

Il joint ainsi la troupe de patinage qui donnera des spectacles dans l'ouest des États-Unis. Son premier spectacle aura lieu à Tulsa en Oklahoma, le 30 septembre prochain. Tout dépendant du déroulement de ses répétitions, il tiendra un rôle principal ou semi-principal. Voilà 10 années de patinage artistique bien récompensées.








Sylvain Beauguard



Patrick Gosselin

# Prévisions à long terme pour Sherbrooke

Source: Environnement Canada

Aujourd'hui	Ce soir	Mercredi	Jeudi	Vendredi
				
<b>ORAGES</b> max 27	<b>PLUIE</b> min 12	<b>PLUIE</b> max 22	<b>CIEL VARIABLE</b> 12/24	<b>PLUIE</b> 15/27

## Dans le monde

### Aujourd'hui

	Min.	Max.	Paris	12	19
Athènes	22	36	Pékin	20	33
Barcelone	10	26	Rio	18	27
Bruxelles	04	19	Rome	14	25
Francfort	13	16	Stockholm	01	12
Lisbonne	18	31	Sydney	07	17
Londres	12	16	Tokyo	19	26
Madrid	14	30	Varsovie	12	18
Oslo	08	17	Vienne	07	22

## INDEX

Arts:	B-4	Éditorial:	A-6
Bandes dessinées:	D-11	Horoscope:	D-11
Photos et des mots:	D-12	Petites annonces:	C-3
Décès:	C-6	Sports:	D-1
Économie:	C-1	Vivre:	B-3
Éco-chroniques:	D-10		

## EMPLOIS DU JOUR

Code prof: 8612 # 2784261  
Lieu: Sherbrooke et environs  
Exigences: expérience en aménagement paysager, voiture atout, personne fiable et responsable  
Salaire: 7 \$/heure environ  
Fonctions: aménagement paysager, pose de pavé, murets, petits arbustes, etc...

**Plongeur/euse (H/F)**  
Code prof: 6642 # 2784633  
Lieu: Sherbrooke  
Exigences: 1 an expérience, débrouillard et responsable, disponible à travailler de 10h a.m. à 19h p.m.  
Salaire: selon expérience  
Fonctions: laver la vaisselle, chaudrons et ustensiles, nettoyer les aires de travail (résidence de 150 personnes).  
**Assembleur/euse, soudeur/euse (H/F)**  
Code prof: 9515 # 2784492  
Lieu: Windsor  
Exigences: bonne connaissance de lecture de plans, connaissance de techniques d'assemblage, disponible à travailler jour, soir et nuit  
Salaire: à discuter  
Fonctions: souder, assembler pièces de métal, structure de réservoirs.  
**Technicien/ne administration (H/F)**  
Code prof: 1231 # 2784463  
Lieu: Sherbrooke poste temps partiel, 21 heures/semaine  
Exigences: DEC en tech. administrative option finances plus deux ans expérience minimum, savoir faire des états financiers d'entreprises et des impôts de compagnies obligatoires  
Salaire: 15 \$/heure environ  
Fonctions: travail de technicien/ne en administration finance états financiers, impôts de compagnie.

Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter ces offres sur le tableau d'affichage ou tél. à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le centre d'emploi.

# Un voyage aux É.-U. qui aurait pu lui coûter cher

Gilles DALLAIRE Canton de Magog

La prochaine fois que Florian Labrie va s'arrêter à un poste frontalier américain, il va sûrement avoir des papillons dans l'estomac.

Avec raison: il a oublié de le faire dimanche midi, par distraction, affirme-t-il, et cela a failli lui coûter son automobile, une amende de 5 000 \$, en devises américaines, s'il vous plaît, et peut-être au moins une nuit derrière les barreaux.

«Je vais aux États-Unis une fois ou deux par mois. Je dépense très rarement Newport. Habituellement, je reste à Derby Line où je fais le plein et, parfois quelques petits achats. S'il y a quelqu'un qui sait qu'il faut s'arrêter à un poste frontalier américain en entrant aux États-Unis et à un poste frontalier canadien en revenant au Canada, c'est bien moi. Je n'ai jamais passé droit», explique ce conducteur d'autobus scolaire qui demeure en bordure du chemin de la Rivière, à Canton de Magog.

### Les faits

Jamais, sauf dimanche. Il était aux alentours de 11 h 30 quand, après avoir traversé Rock Island, Florian Labrie est arrivé à la frontière. A la hauteur du poste frontalier de Derby Line, il y a un débit d'essence qui fermerait probablement ses pompes sans les automobilistes canadiens qui y font le plein avant de rentrer au Canada parce que le prix de l'essence y est presque moitié moins élevé que de ce côté-ci de la frontière.

«Si j'avais regardé à ma droite comme je le fais toujours, j'aurais aperçu le poste frontalier et je me serais arrêté mais j'ai regardé à ma gauche, pour savoir si la file d'attente était bien longue et je ne me suis pas arrêté. Je suis un homme nerveux et j'avais pris des médicaments quelques heures plus tôt: c'est peut-être pour cela que j'ai complètement oublié, pendant quelques secondes, qu'il y a un poste frontalier à cet endroit», a-t-il raconté hier.

## FAITS DIVERS

### L'identité des victimes dévoilée

Sherbrooke - La Sûreté du Québec de l'Estrie a dévoilé, hier, l'identité des deux Sherbrookoises qui ont péri dans un accident de la route, à Disraëli, dimanche.

Il s'agit de Nil Maltais, âgé de 56 ans, qui a péri sur le coup et de Gérard Rouillard, âgé de 74 ans, qui est décédé quelque huit heures après l'accident survenu vers 14 h 15, dimanche.

Un troisième occupant du véhicule, également Sherbrookoise, Georges Boucher, âgé de 67 ans, a subi de multiples blessures dont des fractures aux côtes. Sa vie n'est pas en danger.

On ne sait que très peu de choses au sujet de cette tragédie sinon qu'elle s'est produite sur le chemin

## LA QUOTIDIENNE

173  
6124



Téléphoto par Claude Poulin

Florian Labrie a failli perdre son automobile, payer une amende de 5000 \$ US et passer une nuit en prison.

«On a vérifié mon identité, fouillé mon automobile où on n'a rien trouvé, on m'a dit que j'étais passible d'une sanction et on m'a fait compléter un formulaire. Les questions avaient trait à ce que

j'avais dans ma voiture et à l'argent que j'avais sur moi. Un de ses supérieurs est arrivé, m'a informé que j'étais détenu, que ma voiture était saisie et que j'étais passible d'une amende de 5000 \$. Il m'a demandé de signer une déclaration où je me reconnaissais coupable d'être entré illégalement aux États-Unis. J'ai demandé la permission de téléphoner. Elle m'a été refusée. J'ai demandé un interprète. Il y avait une douanière qui s'exprimait dans un très bon français. J'ai demandé qu'elle serve d'interprète. Il a refusé et m'a demandé à nouveau de signer un aveu de culpabilité, me di-

question lui a pris ses papiers et lui a intimé l'ordre de le suivre au poste frontalier. Une fois dans l'immeuble, le policier lui a demandé pourquoi il avait ralenti devant le poste frontalier. Florian Labrie lui a répondu qu'il voulait savoir si la file d'attente était bien longue au débit d'essence et que, s'il avait passé droit, c'était uniquement par distraction.

«On a vérifié mon identité, fouillé mon automobile où on n'a rien trouvé, on m'a dit que j'étais passible d'une sanction et on m'a fait compléter un formulaire. Les questions avaient trait à ce que

du Pansu, route 112, à Disraëli, par beau temps, sauf qu'il y a une courbe prononcée.

Selon les indices relevés par les patrouilleurs de la SQ de Weedon, il semble que le véhicule roulait à trop grande vitesse pour aborder la courbe en question. Il y a eu freinage brusque, sortie de route, impact contre un ponceau et capotage.

### On lui a donné un coup de marteau

Fleurimont - Ayant surpris des jeunes en train de fouiller un véhicule, rue Corbeil, à Fleurimont, un témoin, âgé de 20 ans, s'est interposé pour les mettre en fuite mais il en a également poursuivi puis rattrapé un.

Le suspect pour se défaire de l'emprise de son poursuivant n'a rien trouvé de mieux que de prendre le marteau qu'il avait en main et d'en donner un coup sur la tête du témoin.

L'incident est survenu vers une heure de la nuit, hier. Le témoin a été traité à l'hôpital pour les blessures subies.

### Il a des chances de rester apprenti

Sherbrooke - Intercepté pour excès de vitesse vers 3 h 30, hier, en face du 1470 rue King Ouest, à Sherbrooke, un jeune automobiliste a vu les problèmes se précipiter à vive allure.

Non seulement y avait-il cet accroc à la vitesse mais il avait pris le volant alors que son permis d'apprenti commandait à bord la présence d'un détenteur de permis de conduire. Or il était seul.

De plus, le Montréalais de 25 ans faisait l'objet de sept mandats dont quatre pour des amendes non payées.

Comme on en était rendu à l'étape du remorquage du véhi-

cule, le conducteur s'y est vivement opposé si bien qu'il a fallu lui coller une accusation d'entrave.

### Ce qu'on peut découvrir sur sa propriété!

Saint-Claude - Une propriétaire qui faisait le tour d'un terrain lui appartenant, rang 7, à Saint-Claude, dimanche soir, a eu la surprise de découvrir des plants de marijuana.

Elle a avisé la Sûreté du Québec de Richmond de cette découverte.

Les policiers ont saisi les plants, 17 au total, qui étaient dans un état lamentable. Là, ils n'ont plus d'état.

sant qu'aucune accusation ne serait portée contre moi mais que je ne pourrais plus entrer aux États-Unis. J'ai refusé. J'ai fini par consentir à signer une déclaration où je donnais ma version de l'incident. Lorsqu'on m'a laissé partir, cela faisait une heure et quart que j'étais dans l'immeuble. Il a même fallu que je réclame mes clés et mes papiers», a-t-il révélé, encore sous le coup de l'émotion.

Il est catégorique: personne n'a fait la plus petite allusion à ses droits pendant ces 75 minutes.

### Autre planète

Il a passé une heure et quart sur une autre planète où je n'avais aucun droit, aucune identité, parce qu'on m'avait pris mes papiers, aucun moyen de me défendre parce qu'on me refusait la permission d'entrer en communication avec qui que ce soit et les services d'un interprète et qu'on m'avait pris ma voiture. J'ai d'abord eu l'impression d'être un criminel puis celle de ne pas exister car j'étais coupé de tout. Inutile de dire que ça va me rendre craintif la prochaine fois que je mettrai les pieds aux États-Unis. Je ne souhaite cela à personne», a souligné Florian Labrie.

Hier midi, malgré une bonne douzaine d'appels téléphoniques logés à droite et à gauche, il n'en savait pas plus que 24 heures auparavant sur les droits dont un citoyen canadien détenu aux États-Unis peut exiger le respect et sur les moyens dont il dispose pour faire respecter ces droits.

«On s'est bien gardé de me donner copie de l'accusation portée contre moi puis retirée. On ne m'a pas donné non plus copie de la déclaration où je donne ma version des faits», a-t-il affirmé en soulignant qu'il tient à obtenir ces documents mais qu'il n'a pas la moindre idée de la façon dont il doit s'y prendre pour les obtenir.

### Curieux méfait

Rock Forest - Un citoyen du secteur Hollywood, à Rock Forest, a porté plainte auprès de la Sûreté municipale de Rock Forest pour méfait car selon ses dires, on aurait volontairement saboté son égout domestique à ciel ouvert.

Un tapis et une pierre auraient été placés dans le but d'obstruer le canal. Toutefois le trop-plein au lieu de stagner ou de refouler vers la demeure du plaignant s'est déversé sur une propriété voisine et c'est à ce moment que l'on a découvert le sabotage. Un dossier d'enquête a été ouvert par les policiers.

## CARNETS

JACQUES HALLÉE, propriétaire de Meubles Lennoxville, le Robin des Bois des temps modernes, n'a pas eu besoin de dévaliser le shérif de Nottingham pour terminer son dernier séjour à Montréal. Avec un peu d'imagination, il a réussi à compléter les trois jours d'une grande exposition avec un seul pantalon.

Les policiers de Rock Forest ont tout intérêt à soigner leur conduite automobile. Le propriétaire de la résidence de la rue Magloire qui a reçu la visite d'une voiture de patrouille l'année dernière dans sa chambre à coucher, a installé sur son terrain un bloc de granit qui doit bien peser plus d'une tonne.

La Fondation canadienne du rein a profité de son colloque provincial

les 30 avril, 1er et 2 mai à Laval, pour honorer JEAN-JACQUES BEGIN de Sherbrooke. Il a reçu la plus haute distinction honorifique, soit le trophée Marcel Dufresne. Quelques jours plus tard, Jean-Jacques acceptait la vice-présidence nationale de la Fondation. Félicitations...

Le 3e Omnium Paul Gervais n'a pas permis de couronner un gagnant sur le plan golf, mais il faut dire que la campagne des jouets des pompiers de Sherbrooke, le Centre de loisirs communautaire de Sherbrooke et les oeuvres du curé Jolicoeur se partagent une somme de 10 000 \$. Ce sont là vraiment les gagnants de cet activité regroupant au-delà de 150 golfeurs et près de 275 convives...

**La Tribune**

# BINGO Soleil I

JUSQU'À **1000\$** À GAGNER!

VOICI LES NUMÉROS DU JOUR ...

## MARATHON CARTE BLEUE

I-20  
G-60  
B-10

Les règlements de participation de ce concours sont disponibles aux bureaux de La Tribune, 1950, rue Roy Sherbrooke.

POUR VOUS ABONNER COMPOSER 564-5466 EXTÉRIEUR, 1-800-567-6034

## Erratum

La Tribune a publié hier en page C1 un reportage sur deux entreprises de la région de Drummondville, Papiers Malboro et Cascades Multi-pro, qui oeuvrent dans le domaine de la récupération. La photographie accompagnant le texte montrait une opération industrielle chez Cascades Multi-pro, non chez Papiers Malboro comme la légende le mentionnait. Nos excuses.

C'est vrai que l'agent Michel Lessard, assigné aux renseignements criminels au quartier général de la Sûreté du Québec de l'Estrie, a reçu la médaille de la police pour services distingués, à l'instar de 22 collègues policiers et civils. Mais ce n'était pas lui qui apparaissait sur la photo parue dans l'édition de La Tribune, lundi 14 juin, dans la rubrique Des photos et des mots. Il s'agissait plutôt de l'agent Alain Leclerc, patrouilleur de Weedon, qui était félicité par le commandant Patrice Vadeboncoeur.

**J'AIME L'EAU C'EST CLAIR!**

L'eau, je la préserve toute l'année

Votre motivation peut cependant se poursuivre bien au-delà de l'arrosage de votre pelouse et de la saison chaude. Une foule de petits gestes simples contribuent à valoriser cette eau dont tous ont besoin, et cela, toute l'année. Fermer le robinet pendant le broissage des dents. Laisser de l'eau en permanence dans un récipient au frigo plutôt que de faire couler le robinet longtemps avant de se servir un verre d'eau. Utiliser un balai pour nettoyer l'entrée de garage plutôt que d'utiliser automatiquement le boyau d'arrosage. Ainsi, vous préserverez l'eau qui nous est si chère.

Il est recommandé d'arroser à Bromptonville et Windsor.

Il n'est pas nécessaire d'arroser à

- Ascot
- Deauville
- East Angus
- Fleurimont
- Lennoxville
- Magog
- Canton de Magog
- Rock-Forest
- Rock Island
- St-Elie d'Orford
- Sherbrooke

\* Veuillez consulter votre règlement municipal pour l'arrosage de vos pelouses.

Pour information AQTE Estrie: 566-5138

En collaboration avec AQTE / La Tribune

**La Tribune**

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, 511-2128

Téléphones: Petites annonces: 564-0999 Publicité: 564-5450 Rédaction: 564-5454 Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

Livraison à domicile: — Camélias et camélias motorisés Prix de vente suggéré incluant T.P.S. payée par le camelot: \$3.43 (taux de vente du Québec) Coût à l'abonné: \$3.71

ENVOI DE PUBLICATION: Enregistrement No 1539

Abonnement par la poste au Canada, sauf envois directs par camelot et camélias motorisés. TERRITOIRE IMMÉDIAT: 1 an \$155.00, TPS \$10.85, TVA \$13.27 = \$179.12 6 mois \$81.00, TPS \$5.67, TVA \$6.93 = \$93.60 3 mois \$42.00, TPS \$2.94, TVA \$3.50 = \$48.54 1 mois \$22.00, TPS \$1.54, TVA \$1.88 = \$25.42

HORS DE NOTRE TERRITOIRE IMMÉDIAT: 1 an \$210.00, TPS \$14.70, TVA \$17.98 = \$242.68 6 mois \$105.00, TPS \$7.35, TVA \$8.99 = \$121.34 3 mois \$52.50, TPS \$3.68, TVA \$4.49 = \$60.67 1 mois \$27.50, TPS \$1.84, TVA \$2.24 = \$31.58

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS: 1 an \$600.00, 6 mois \$360.00, 3 mois \$240.00, 1 mois \$105.00

«La Tribune» est socialement de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

### Trois familles de champignons à la source des problèmes à Saint-Élie

Sherbrooke (MR) - Le comité santé-sécurité de l'école Alfred-DesRochers, qui se réunissait hier, a pris connaissance du rapport du Groupe SM qui a identifié trois familles de champignons à la source des malaises éprouvés par certains jeunes et adultes de l'école, et les enseignants attendent avec une certaine anxiété de voir ce que seront les solutions proposées pour régler ces problèmes de santé.

Le directeur de la zone sherbrookoise du Syndicat de l'enseignement de l'Estrie, M. Marcel Pinard, qui a assisté à la réunion d'hier après-midi, n'avait pas beaucoup plus à rajouter, mais il a assuré que le comité restait vigilant. «Nous allons de suivre de très près ce qui se passe dans le dossier».

M. Pinard, comme le directeur par intérim de l'école de Saint-Élie, M. Michel Bernard, disent qu'il n'y a pas eu d'accroissement du nombre de personnes indisposées depuis qu'en fin avril, la CSCS faisant état d'une vingtaine de signalements chez les enfants et d'une dizaine chez le personnel de l'école.

Depuis, le Groupe SM a procédé à l'analyse des substances trouvées dans le vide sanitaire sous le plancher de l'école, tandis que l'Équipe régionale de santé publique menait une étude auprès des personnes affectées de l'école.

Les résultats de ces diverses études seront rendus publics demain par la CSCS et ses partenaires dans ce dossier.

Pour l'instant, le Groupe SM ne propose pas de solutions pour corriger la situation.

### Perrault veut une politique claire pour protéger les arbres

Sherbrooke (DD) - Le conseiller du district de Montcalm, Jean Perrault, demande à la Ville de Sherbrooke de se donner une politique claire en vue de préserver les arbres lors de travaux d'ouverture de rues.

«Selon les informations dont je dispose en ce moment, lors de la construction de nouvelles rues on coupe les arbres sur l'emprise (la bande de terrain qui longe la rue)», déplore M. Perrault, qui a reçu des plaintes de citoyens dans le secteur en développement sur les rues Méricet et Beaudry.

Le conseiller estime que la Ville a une politique de deux poids et deux mesures en ce domaine:

«D'une part, on plante des arbres à un coût de 150 à 300 \$ et d'autre part on coupe des arbres qui ne nuisent pas sur les emprises de rues», a signalé M. Perrault.

«La réponse qu'on m'a donnée c'est qu'on les coupe parce qu'on ne peut pas les entretenir», a ajouté le conseiller.

«On peut laisser les arbres là. Si la Ville ne peut pas faire l'entretien des arbres parce que, par exemple, c'est trop onéreux, qu'on laisse les citoyens le faire», propose-t-il, soulignant que les gens aiment avoir des arbres sur leur propriété.

### Abandon de voies cyclables dans l'est

Sherbrooke (DD) - Les adeptes du vélo devront faire leur deuil d'un véritable réseau cyclable utilitaire dans une partie du quartier est de Sherbrooke, du moins pour la prochaine année, à la suite de la décision du conseil municipal d'abandonner les voies aménagées au sud de la rue Papineau.

«Une partie du réseau utilitaire a été abandonnée pour cette année et peut-être l'année prochaine, mais il ne faudrait pas croire que la décision des élus signifie qu'on abandonne le réseau utilitaire dans l'Est», explique le conseiller du district des Jardins-Flouris et vice-président du comité exécutif, Bernard Tanguay.

A son avis, «il faudra reprendre les discussions et déterminer où ce sera le plus approprié de le faire passer».

Les élus ont approuvé l'abandon des voies cyclables en bordure de la 7e et de la 10e avenue, ainsi que des rues Langlois, Chalfoux, Woodward et Bowen sud, à la demande de citoyens et commerçants du secteur mécontents de perdre destination.

Le conseiller du district de Saint-Jean-Baptiste, Michel Carrier, avait aussi motivé la décision par des questions de sécurité.

Ces voies cyclables faisaient partie de la première phase du réseau mis en place l'an dernier.

Le réseau actuel conserve cependant sa partie longeant le boulevard Saint-François, ainsi que les rues Terrill, Kennedy, Clémenceau et Parc, en plus de passer par le terrain du Collège de Sherbrooke et le Plateau Parc.

De plus, les services techniques de la Ville travaillent sur un projet pour ajouter cette année de nouvelles voies cyclables dans le parc Victoria, de même que sur les rues Parc, Chicoyne et Lévesque afin de rejoindre la piste dans le parc Mena'sen.

Le réseau au sud de Papineau sera-t-il un jour remplacé?

Le responsable du projet à la division de l'ingénierie, Denis Rancourt, répond qu'il n'y a pas d'échéancier là-dessus, on travaille pour des pistes en dehors de la chaussée.

Invité à dire si le geste du conseil traduit l'intolérance des automobilistes envers la bicyclette comme moyen de transport, Bernard Tanguay déclare que «ce qu'on réalise c'est que le fruit n'était peut-être pas mûr; moi c'est la conclusion que j'en tire».

### Élection de Kim Campbell à la tête des conservateurs

# Les souverainistes respirent d'aise

Michel MORIN Sherbrooke

Maintenant que Kim Campbell est bien en selle, les souverainistes québécois respirent d'aise et peuvent maintenant songer à reprendre du service afin de conduire le Québec à sa pleine souveraineté.

Quelques minutes après avoir été élue au deuxième tour, Kim Campbell déclenchait sans le vouloir un vent d'optimisme chez les souverainistes. En outre, ce fut le cas pour André Langevin, maire de Coaticook et nationaliste convaincu.

La semaine dernière, M. Langevin



André Langevin

disait avoir suspendu sa réflexion en raison de la présence de Jean Charest dans la course au leadership conservateur. Les chances de victoire apparaissaient évidentes pour le député de Sherbrooke qui s'est finalement incliné au deuxième tour de scrutin.

#### Diverses options

«Je trouve ça un peu dommage pour Jean. Mais j'ai vu à la télévision l'ampleur de la machine qui supportait Kim Campbell et je m'étais imaginé ce scénario», commente André Langevin. Si Jean Charest avait remporté le leadership, ma réflexion avec le Bloc québécois aurait pris fin dès lors.

Au contraire, André Langevin s'est replongé dans ses pensées. Il analyse maintenant diverses options. L'une consiste tout simplement à rester chez lui et à poursuivre son travail à la mairie de Coaticook. L'autre réside dans la possibilité de vouloir servir ses commettants à un autre niveau, en politique provinciale ou fédérale.

«Je n'ai rencontré encore personne du Bloc québécois. Tout ce que je sais de cette formation, c'est par le biais de François Gérin. Je réfléchis aussi à la scène provinciale, avec le Parti québécois. Il ne fait aucun doute que les souverainistes sont très heureux de la victoire de Kim Campbell. La réaction aurait été différente si

Jean Charest avait décroché les honneurs.»

La popularité de Kim Campbell dépendra de ses premiers gestes, de ses premières déclarations, croit André Langevin. Et la nouvelle première ministre n'aura d'autre choix, croit-il, que de donner beaucoup de visibilité à Jean Charest.

«Elle n'a tout simplement pas le choix. Elle doit lui offrir des responsabilités importantes si elle veut obtenir un peu d'appui au Québec. Je ne sais si elle connaît le Québec mais elle a tout avantage à miser fort sur Jean Charest.»

Le maire de Coaticook poursuivra sa réflexion durant la belle saison. À l'automne, il devrait lever le voile sur ses véritables intentions.

## Lynn Charpentier ne défendra pas les couleurs du Parti libéral

Sherbrooke (MM)

Lynn Charpentier ne défendra pas les couleurs du Parti libéral aux prochaines élections fédérales.

C'est ce qu'a fait savoir la présidente de la Chambre de commerce de Sherbrooke, hier, par voie de communiqué. Au lendemain de la défaite de Jean Charest à la tête des conservateurs, Mme Charpentier dit avoir été sollicitée à plusieurs reprises mais a finalement décliné l'invitation.

Sa décision est surtout motivée par des considérations familiales et d'affaires.

«Je suis d'abord et avant tout une mère de quatre enfants, dont trois sont encore très jeunes, et j'ai à cœur leur développement. Je ne peux pas me résoudre à ne pas être là pendant que mes enfants grandissent, explique Lynn Charpentier. Je veux les éduquer moi-même et être vraiment présente en tout temps.»

Le nom de Lynn Charpentier circule depuis plusieurs semaines dans le comté de Sherbrooke. Plusieurs personnes laissent courir le bruit qu'elle tenterait sa chance sur la scène fédérale, en soumettant sa candidature dans le comté de Sherbrooke, actuellement représenté aux Communes par Jean Charest. Mais la présidente de la Chambre de commerce juge qu'il est trop tôt pour s'impliquer activement en politique.

Quant à la défaite de Jean Charest, la présidente de la Chambre de commerce de Sherbrooke soutient que «quelle que soit notre allégeance politique, il faut reconnaître les mérites et réalisations d'un homme qui a su se démarquer et exceller. M. Charest est un grand Estrien et je lui lave mon chapeau.»

Lynn Charpentier n'écarte toutefois pas la possibilité d'épouser une carrière politique active. Pour l'instant, elle préfère s'occuper de ses enfants et investir le reste de ses énergies dans le développement économique de la région estrienne.



Lynn Charpentier

«Dans le but de mener à bon port ma mission première, je n'entreprends qu'une seule carrière à la fois.»

## Guilbault se range derrière la gagnante

Gérald PRINCE Drummondville

Même s'il se dit déçu de l'élection de Kim Campbell à la tête du Parti progressiste-conservateur, le député fédéral de Drummond, Jean-Guy Guilbault, a pris la décision de se ranger derrière elle et de se préparer en conséquence pour les prochaines élections fédérales.

«Je vais faire porter ma campagne électorale sur mes réalisations dans mon comté», affirme M. Guilbault, qui a oeuvré fort pour tenter de faire

élire le député de Sherbrooke à la tête de son parti.

Pour Mme Campbell, il espère qu'elle va donner suite à ses promesses, en changeant l'image du parti et en prenant des décisions qui répondent aux attentes de la population, par exemple lors de la formation de son cabinet des ministres.

Si Jean Charest avait été élu, M. Guilbault croit qu'il aurait déclenché des élections rapidement, probablement à la mi-août, pour profiter du vent de popularité qu'il s'est acquis pendant la campagne. Quant à Mme Campbell, il croit plutôt qu'elle ne réclamera un appel au peuple qu'en oc-

tobre ou même en novembre.

Même s'il croit que Mme Campbell doit sa victoire à «la machine du parti», M. Guilbault estime que M. Charest, s'il avait profité d'une équipe aussi expérimentée pour le soutenir dans sa campagne, aurait pu réussir à se faire désigner premier ministre du Canada. Tant M. Guilbault que les délégués du comté tiennent compte de la démocratie qui a porté Mme Campbell à la direction du parti et se rallient à leur nouveau chef, disant croire sincèrement en la victoire des conservateurs au prochain scrutin.

## Aucun répit pour les troupes de Charest!

Sherbrooke (JN)

Signe que la vie continue, le député-ministre de Sherbrooke Jean Charest a profité du répit donné par la fin de la campagne, hier matin, pour renouer avec ses vieilles habitudes en allant reconduire ses enfants à l'école. Un geste qu'il n'avait guère eu l'occasion de poser depuis son entrée dans la course au leadership le 16 mars dernier!

Une rencontre avec les organisateurs du parti étaient également prévus hier, avant que M. Charest gagne la Chambre des communes en après-midi.

Plus près de nous, tant au bureau de comté du député Jean Charest qu'au local de l'Association du Parti progressiste-conservateur, on suivait l'exemple du «patron», hier matin, en reprenant le collier, mais un collier alourdi par le poids de la déception.

#### Redevenue adjointe de comté

Même Suzanne Poulin, qui travaille au côté du député de Sherbrooke depuis la toute première heure, avait déjà troqué son titre d'adjointe spéciale du ministre de l'Environnement, adoptée pour la durée de la campagne, pour son titre habituel d'adjointe de comté.

Pas de vacances? En tout cas pas avant le mois de juillet, note celle qui confiait cependant toute sa hâte de retrouver tranquillement son chez soi en fin de journée, après plusieurs mois de travail intensif!

Car il faut dire que tout au long du congrès, Mme Poulin n'a pas chômé. Levée à six heures, elle ac-

compagnait le couple Jean Charest-Michèle Dionne dans leurs déplacements, assistait aux activités de fin de soirée et terminait sa journée par une réunion de planification, de deux heures à quatre heures du matin.

«C'est éprouvant, dit-elle en souriant. On se demande comment on fait. C'est l'adrénaline qui nous tient.»

#### Mine déconforte

À l'Association de comté, Aline Lessard était aussi en poste, la mine déconforte mais la situation bien en mains. Il fallait veiller à rapatrier à Sherbrooke tout l'attrail du parti, en plus de répondre, là aussi, aux nombreux appels des sympathisants.

«C'est un deuil, avoue-t-elle, cachant mal sa déception et sa fatigue. Les gens n'ont pas compris qu'en votant pour Campbell, ils donnaient leurs votes aux libéraux... Le pire, c'est qu'à la sortie du Centre civique d'Ottawa, après le vote, les partisans de Campbell ne manifestaient même pas leur joie.»

«Je suis déçue, mais ce n'est que partie remise!»

Et les vacances? «Est-ce que Jean Charest en prend des vacances, lui?», s'exclame celle qui parle déjà des prochaines élections fédérales. «Dans le feu de l'action, on n'a pas réalisé que les élections approchaient, note-t-elle. Mais là on repart sur un autre «beat». Il ne nous reste que trois mois!»

# Il y a 50 ans, les Otis vivaient une nuit d'horreur



Téléphoto par Claude Croisefière. Le drame de la famille Otis, de Coaticook, a été immortalisé dans l'édition du mardi 29 juin 1943 du journal montréalais La Patrie. Regina Otis peut y relire les péripéties d'une bien mauvaise nuit.

Gilles FISETTE Coaticook

Il y aura cinquante ans dans quelques heures, la famille Otis, de Coaticook, vivait une nuit d'horreur. Le père, la mère et les sept enfants, réfugiés dans une chambre, voyaient cette partie de la maison être emportée par les flots et ballottée comme un navire avant de s'échouer sur un banc de sable.

Aujourd'hui, Regina Otis a 95 ans. Elle se souvient de chaque détail. Et elle en parle avec un stoïcisme remarquable, un fatalisme qui lui a sans doute permis de traverser toutes ces épreuves et, aujourd'hui encore, conserver une forme physique et mentale enviable.

«Si j'y repense souvent? Qu'est-ce que ça changerait. Peut-on arrêter la pluie, la neige, les éclairs?... Mais, avoue-t-elle, toute la famille a eu peur. Franchement peur. Elle a pensé sa dernière heure venue. Elle a passé la nuit à prier.»

«Mais on ne voyait rien. Il faisait très noir. On entendait la pluie et les flots. On avait les pieds dans l'eau... Mais, heureusement, c'était l'été. Sinon... Quand je vois les pauvres gens qui sont inondés au printemps, avec l'eau et la glace, c'est bien pire encore...»

#### Gonflés à bloc

Dans la nuit du 15 au 16 juin, en 1943, le ruisseau Baldwin et la rivière Coaticook, gonflés à bloc par des pluies incessantes depuis quatre jours, ont dévasté le centre-ville de Coaticook avant de ravager le secteur où habitait la famille Otis, à l'entrée de la ville, au pied des gorges.

Le drame s'est d'abord préparé en aval du ruisseau Baldwin. Un pont obstrué par des arbres a longtemps retenu les eaux avant de céder sous la pression. En s'engouffrant sous la ville, ces eaux ont pris encore davantage de force. Plus de cinquante commerces et résidences ont été inondés. A divers degrés.

Mais c'est encore plus bas, au pied

de la ville, là où les Otis demeuraient, là où, aujourd'hui, est situé le terrain de balle, que l'inondation a été la plus dévastatrice.

«Les trois autres maisons étaient vides. Le voisin a eu le temps de passer le pont avant qu'il soit emporté par les flots. Nous, nous étions bloqués... Quand l'eau a monté dans le sous-sol jusqu'à la dernière marche, j'ai dit à mon mari de transporter les meubles du salon dans les chambres à l'étage. Et nous nous sommes tous regroupés dans une chambre... Soudain, il y a eu énormément de bruit. Ça craquait de partout. Toute la maison a été détruite sauf l'étage où nous étions. Nous sommes partis comme en bateau, durant quelques arpents puis un obstacle nous a arrêtés, sinon on se retrouvait à Lennoxville, je crois...»

Et la famille a passé toute la nuit à prier Dieu et à implorer l'aide des hommes.

L'aide est venue d'abord de l'hôtelier et du chef de police. Ils ont tenté de mettre une chaloupe à l'eau. Mais ils ont échoué. Puis, Ronald Charland a tenté de nager jusqu'à eux mais en vain. Finalement, c'est Alphonse Langevin, le frère de Mme Otis, qui sautera dans un canot et qui ramènera toute la famille sur la terre ferme.

#### La ferme n'existe plus

Le retour à la réalité sera brutal. La ferme des Otis n'existe plus. La grange s'est écrasée. Des animaux ont péri.

«Nous n'avions plus rien... En arrivant à l'hôtel, nos souliers ont cédé... Quelques jours plus tard, moi et un autre avons attrapé la coqueluche... La cerise sur le sundae», se souvient Jeanne qui demeure maintenant avec sa mère.

C'est avec l'aide des organismes de charité et des dons des voisins que la famille Otis est repartie de zéro.

«Adjutor, mon mari, a décroché un emploi de concierge, un emploi qu'on a créé pour lui, pour la charité... Il gagnait 16 \$ par semaine. Ce n'était pas beaucoup mais on a su s'organiser», raconte Mme Otis.

Et quand il pleut beaucoup, avez-vous peur?

«De quoi?», se demande Mme Otis? «On ne peut pas arrêter la pluie...»



HAMBURG ILEUNE  
Un déluge sème la ruine à Coaticook

# Action en nullité de règlement municipal à Drummondville

Gérald PRINCE Drummondville

Le Club de Golf de Drummondville vient d'intenter une action en nullité du règlement municipal de Drummondville, portant sur la surtaxe sur les immeubles non résidentiels.

Le Club de golf fonde son action judiciaire sur les conditions de fusion de la municipalité de Drummondville-Ouest à Drummondville, survenue officiellement il y a plus de 31 ans, le 6 mai 1961.

«Toutes proportions gardées et évidemment en plus petit, on pourrait presque dire qu'il s'agit d'une nouvelle affaire Cherbouge», affirme Me Maurice Laplante, procureur du Club de Golf.

Effectivement, le Club de Golf soutient dans son action en nullité qui vient d'être déposée en Cour Supérieure du district de Drummond, que, au moment de la fusion des deux localités, jamais une mention autre que la taxe foncière générale ne pouvait être appliquée dans la nouvelle ville fusionnée. En transformant sa «taxe d'affaires» en «surtaxe sur les immeubles non résidentiels», la ville a changé sa codification pour tenter d'éviter d'appliquer son propre règlement de fusion (no 489), à l'encontre de son règlement de taxation (no 2214), opinent les dirigeants du Club.

Pour eux, le règlement de fusion, adopté en 1961, ne formule aucune exception pour les immeubles non résidentiels, tant pour la taxe foncière générale que pour les autres taxes. À leur avis, la Ville n'a pas respecté les conditions de fusion de 1961 en déposant son rôle de perception pour 1993. Pour cette raison, soutiennent les demandeurs, la Cour Supérieure doit annuler le règlement 2214 dans ce qu'il touche tous les immeubles non résidentiels de l'ancienne localité de Drummondville-Ouest.

Le changement de forme de taxation se traduit par une augmentation substantielle de la taxe que doit payer le Club de golf de l'ordre de 27 700 \$. Par ailleurs, la Ville a déjà déposé, en 1992, une requête en jugement déclaratoire en Cour Supérieure, pour faire déterminer si son règlement de fusion est toujours valide et opérant. Cette requête n'a pas encore été entendue. Pour Me Maurice Laplante, cette action en justice, initiée par le Club de Golf, touche environ 120 propriétaires contribuables d'immeubles non résidentiels dans l'actuel quartier ouest de la ville. Des propriétaires de l'ancien domaine Cherbouge, cette fois dans le quartier sud de la ville (ancien Drummondville-Sud), avaient obtenu gain de cause contre Drummondville, en soutenant que la ville fusionnée n'avait pas respecté les ententes de fusion, survenue celle-ci en 1981 entre Drummondville et Drummondville-Sud. Cette cause avait donné lieu à deux retentissants procès en Cour Supérieure et à une enquête de la Commission municipale du Québec.

Il doit quitter le pays après avoir agressé deux femmes

Sherbrooke

## Il doit quitter le pays après avoir agressé deux femmes

Un étudiant étranger a bénéficié d'un sursis de sentence mais devra quitter le Canada d'ici à 20 jours pour avoir commis une agression sexuelle sur deux femmes dans une maison de chambres pendant la nuit du 2 au 3 décembre 1991, à Sherbrooke.

Cette condamnation a été imposée hier à Christian Nzogho, âgé de 25 ans et originaire du Gabon, qui étudiait à l'université locale.

Le juge Gabriel Lassonde de la Cour du Québec a ainsi suivi une recommandation commune de la procureure Andrée Marchand et du défenseur Jean Couture.

Le tribunal n'a pas caché que ces délits encourent habituellement la détention, mais il a tenu compte du départ de Nzogho et de l'abandon de ses études. Cet individu

devra se présenter jeudi matin à un agent de l'immigration et est astreint à des conditions l'astreignant à ne pas consommer de boisson alcoolisée et à ne pas communiquer avec les plaignantes.

L'enquête a révélé que cet épisode est survenu dans une maison de chambres pour étudiant alors que Nzogho avait consommé de la boisson alcoolisée. Il s'est rendu à la chambre de la première plaignante, mais elle l'a mis à la porte parce qu'il était trop entreprenant. Nzogho a ensuite manifesté l'intention de discuter dans la chambre de la seconde, qui lui a aussi demandé de partir à cause de son comportement inconvenant.

Me Couture avait soumis ce cet épisode constitue un fardeau lourd pour son client qui a dû s'acquiescer de la publicité ayant entouré cette affaire, accepte de partir du Canada et devra reprendre ses études ailleurs.

## Collision moto-auto: deux blessés

Drummondville (GP)

Une violente collision entre une moto et une auto a fait deux blessés, peu avant minuit dimanche soir, à Drummondville.

Selon la police municipale, la moto circulait sur le boulevard Lemire, direction sud, quand elle a été impliquée dans un impact avec une auto qui débouchait de la rue Janelle et prenait aussi la direction

sud.

Le motocycliste, Danny Hayfield, âgé de 24 ans et demeurant rue Bossuet à Lévis, a été sérieusement blessé et transporté par ambulance dans un hôpital de Québec, tant pour se rapprocher de son domicile que pour faire traiter ses nombreuses fractures. Quant à la conductrice de l'auto, une résidente de Drummondville, elle a été traitée à l'Hôpital Sainte-Croix pour un état de choc et a pu réintégrer son domicile hier matin.


**PROPRIÉTAIRES DE VOLKSWAGEN**  
**CETTE OFFRE S'ADRESSE À VOUS:**  
 changement d'huile et vérification en 16 points pour seulement

21.95\$\*

\* Taxes en sus, excepté moteur VR6  
**SEULEMENT CHEZ**

Mont-Orford Auto

617, BOUL. BOURQUE, OMERVILLE, (MAGOG), (819) 843-3368

## SPÉCIAUX VACANCES

### COMMENÇANT LE MERCREDI 16 JUIN 1993

Centre d'aubaines

# CROTEAU

VÊTEMENTS POUR TOUTE LA FAMILLE

Plan Mise de Côté

VENEZ ÉCONOMISER!

## NOTRE RAPPORT QUALITÉ-PRIX EST LE MEILLEUR!

<p><b>GILETS</b> pour enfants Gr.: 4-6x</p> <p style="text-align: center; font-size: 1.5em; font-weight: bold;">98¢</p> <p style="text-align: center;">Prix CROTEAU</p>	<p><b>COORDONÉS</b> Gilet et bermuda Gr.: 4-6x</p> <p style="text-align: center; font-size: 1.5em; font-weight: bold;">4.98</p> <p style="text-align: center;">Prix CROTEAU</p>	<p><b>SOUTIENS-GORGE</b> POUR DAMES</p> <p style="text-align: center; font-size: 1.5em; font-weight: bold;">2.98</p> <p style="text-align: center;">Prix CROTEAU</p>
<p><b>BLOUSES IMPRIMÉES</b> en coton, pour dames</p> <p style="text-align: center; font-size: 1.5em; font-weight: bold;">4.98</p> <p style="text-align: center;">Prix CROTEAU</p>	<p><b>LOT DE BERMUDAS</b> pour dames</p> <p style="text-align: center; font-size: 1.5em; font-weight: bold;">4.98</p> <p style="text-align: center;">Prix CROTEAU</p>	<p><b>SHORTS</b> DE MARCHÉ pour hommes</p> <p style="text-align: center; font-size: 1.5em; font-weight: bold;">2.98</p> <p style="text-align: center;">Prix CROTEAU</p>
<p><b>GILETS CAMISOLE</b> pour hommes et dames</p> <p style="text-align: center; font-size: 1.5em; font-weight: bold;">2.98</p> <p style="text-align: center;">Prix CROTEAU</p>	<p><b>SERVIETTES RAYÉES</b> Gr. 19x38</p> <p style="text-align: center; font-size: 1.5em; font-weight: bold;">98¢</p> <p style="text-align: center;">Prix CROTEAU</p>	<p><b>GRANDES SERVIETTES</b> Gr.: 27x54</p> <p style="text-align: center; font-size: 1.5em; font-weight: bold;">1.98</p> <p style="text-align: center;">Prix CROTEAU</p>

SPÉCIAUX EN VIGUEUR DANS LES MAGASINS CROTEAU SUIVANTS:

<p><b>SHERBROOKE</b> VOISIN DU CARREFOUR DE L'ESTRIE 316, rue Des Érables (819) 563-2079</p>	<p><b>MAGOG</b> GALERIES ORFORD 1700, rue Sherbrooke (819) 843-0100</p>
--	---

## VOTRE PARE-BRISE

### À L'ABRI DES BRIS !

Nous réparerons ou remplacerons sans frais le pare-brise que nous installons sur votre véhicule s'il subit un bris dû à un risque routier (hasard de route).

175, Quatre Pins, Sherbrooke  
**822-2626**

372, rue Wellington sud, Sherbrooke  
**563-8242**

**Lebeau**  
VITRES D'AUTOS

VA PLUS LOIN AVEC SA GARANTIE SANS FRAIS CONTRE LES RISQUES ROUTIERS!

## GARANTIE

CONTRE LES RISQUES ROUTIERS

## TOTALE

54679

Festival international de musique actuelle

# Victo refuse net de parapher le protocole modifié

Pierre MAILHOT Arthabaska

Roux considère que le député Baril d'aujourd'hui (hier). «Il n'a pas été juste un intermédiaire dans ce dossier. Il s'était aussi engagé avec le ministre des Affaires culturelles à débours 12 000 \$ si les demandes d'immobilisations au coût de 30 000 \$ n'étaient pas acceptées», a-t-il conclu.

Victoriaville est encore une fois sur le point de perdre la présentation du prochain Festival international de musique actuelle (FIMAV).

Depuis hier, le conseil municipal de Victoriaville, qui refuse toujours de signer l'entente financière de trois ans conclue avec l'organisation, est cependant seul de son camp dans cette guérilla avec les dirigeants du Festival.

Joint à ses bureaux, le maire Camiré est tout simplement demeuré imperturbable face à la décision prise en matinée par les maires Pierre Roux et Michel Desfossés, d'Arthabaska et de Sainte-Victoire d'Arthabaska et du président Claude Lapointe du FIMAV.



Michel Levasseur

baska et du président Claude Lapointe du FIMAV.

Ces trois personnes ont en moins de cinq minutes signé un nouveau libellé de l'article 7 du protocole d'entente sous les yeux approbateurs du député d'Arthabaska, Jacques Baril. Ce dernier avait joué un rôle d'émissaire et de négociateur dans ce chaud dossier en mars dernier. La conclusion d'une entente in extremis à cette époque avait permis d'assurer le maintien de l'événement à Victoriaville, alors qu'il était souvent question d'un déménagement vers Sherbrooke.

«On m'a fait parvenir par télécopieur ce nouveau libellé et je leur ai dit que je ne signerais pas cela», a déclaré le maire Camiré. «Nous avons décidé la semaine dernière en assemblée du conseil d'avoir une rencontre avec les villes impliquées et les dirigeants du FIMAV pour régler l'article 7 du protocole d'entente et ce, hors de la présence du député Baril. Ce dernier était présent aujourd'hui (hier) à cette rencontre avec les maires des autres municipalités et c'est pour cette raison que je n'ai pas participé à cette réunion demandée par les membres du FIMAV», a-t-il ajouté.

«Je pense que la Ville a fait son bout de chemin dans ce dossier-là et nous sommes maintenant au bout du chemin. Et là, il fallait une fin. Les gens du FIMAV n'ont juste qu'à transférer leur festival dans une autre ville», a-t-il mentionné sur un ton ferme.

**Impossibilité**

«Sans la signature du maire Camiré, nous ne voyons pas comment nous pourrions tenir notre festival à Victoriaville», a indiqué le président Lapointe du FIMAV. «Nous devons réanalyser le dossier pour trouver un autre site», a-t-il ajouté.

Le directeur artistique Michel Levasseur s'est fait un peu plus cinglant en disant: «S'il n'y a plus de festival à Victoriaville, c'est clair que cela est la faute à M. Camiré et à son conseil», a-t-il affirmé. «Il est impossible de rester ici. Et aller ailleurs sera un peu plus difficile parce que les contacts ont été coupés en mars dernier lors de l'entente verbale», a-t-il ajouté.

Levasseur, qui s'envole pour l'Italie la semaine prochaine pour assister à deux festivals de musique souligne toutefois que le FIMAV ne mourra pas pour autant. «Cela retardera probablement l'échéancier prévu. L'événement pourrait avoir lieu à l'automne 1994 plutôt qu'au printemps 1994», a-t-il évoqué.

**Désolé**

Le maire Pierre Roux était fort désolé de la tournure des événements et déplorait le geste du maire Camiré. «Cela fait plus d'un an que nous parlons de regroupement pour conserver ce que l'on a. Le gouvernement vient de nous donner son accord il y a quelques jours à peine et il y a déjà une séparation», a-t-il souligné. M.

## MONSIEUR JOHNSON OÙ FAUT-IL DÉGRAISSER EN ÉDUCATION?

Au Québec: **2 ministres**  
**9 sous-ministres**  
**49 directeurs**  
**11 directeurs régionaux**  
**2 300 commissaires d'école**  
**5 000 cadres**

Au Danemark: **1 ministre**  
**50 fonctionnaires**

**90 000 professeurs**  
**pour 1 500 000 élèves**

**180 000 professeurs**  
**pour 1 500 000 élèves**

Le taux de décrochage: au Québec: **40%**

au Danemark: **2%**



Syndicat de l'enseignement de l'Estrie

OFFRE SPÉCIALE POUR UN TEMPS LIMITÉ

# Transmission automatique sans frais sur Sonata et Scoupe!



**11 995\$\* SONATA GL**

Transmission automatique sans frais, ou rabais équivalent.†

La voiture de grandeur intermédiaire, assemblée au Québec, qui offre luxe et puissance: Moteur de 2 litres à 16 soupapes et DACT • Système de son avec radio AM/FM SE et lecteur de cassette

- Direction servo-assistée • Pneus radiaux Michelin toutes saisons • Suspension indépendante aux 4 roues • L'une des meilleures garanties de l'industrie (5 ans/100 000 km - éléments principaux)
- Assistance routière 24 heures



**HYUNDAI**  
On évolue à votre avantage

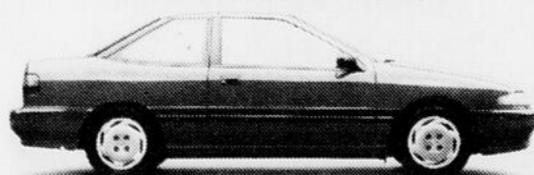
**À CE PRIX-LÀ... 7 295\$\* EXCEL CX**

- La fringante Excel CX à hayon comporte plus d'équipement standard que toute autre voiture de sa catégorie: Pneus radiaux Michelin toutes saisons
- Direction à crémaillère • Suspension indépendante aux 4 roues • Freins servo-assistés • L'une des meilleures garanties de l'industrie (5 ans/100 000 km)
  - Assistance routière 24 heures



**À CE PRIX-LÀ... 10 495\$\* SCOUPE**

- Transmission automatique sans frais, ou rabais équivalent.†  
Le populaire coupé sport 2 + 2, classé parmi «les meilleurs achats» en fait de voitures importées par Motor Trend: Nouveau moteur haute-énergie «Alpha» • Pneus radiaux toutes saisons • Banquette arrière à dossier rabattable 60/40
- Système de son avec radio AM/FM SE et lecteur de cassette • Suspension indépendante aux 4 roues • L'une des meilleures garanties de l'industrie (5 ans/100 000 km)
  - Assistance routière 24 heures



**À CE PRIX-LÀ... 9 995\$\* ELANTRA GL**

- Cette berline d'allure sportive pour la famille a été proclamée «Voiture économique de l'année» par Motoring '93: Moteur de 1,6 litre à 16 soupapes et DACT
- Pneus radiaux Michelin toutes saisons • Direction servo-assistée • Freins servo-assistés • Suspension indépendante aux 4 roues • L'une des meilleures garanties de l'industrie (5 ans/100 000 km)
  - Assistance routière 24 heures



## ÇA PART VITE, VITE, VITE!

\*Offre d'une durée limitée, en vigueur le 1er juin 1993. Excel CX 3 portes 1993, à partir de 7 295 \$; Sonata GL, à partir de 11 995 \$; Elantra GL, à partir de 9 995 \$; Scoupe modèle de base, à partir de 10 495 \$. Immatriculation, transport, préparation et taxes en sus. Les prix indiqués sont les PSDF moins les rabais promotionnels. †Transmission automatique sans frais comprise dans le prix de la Sonata GL et de la Scoupe modèle de base, ou rabais équivalent en argent. Renseignements chez les concessionnaires.

**Hyundai de l'Estrie**  
4500, boul. Bourque  
Sherbrooke (Rock Forest)  
564-0777

**Valois Hyundai**  
125 boul. Lemire ouest  
Drummondville 478-8148

**Hyundai Coaticook**  
527 rue Child  
Coaticook 849-9841

**Magog Hyundai**  
430 boul. Bourque  
Omerville 868-0010

Hyundai s'implante chez nous pour mieux nous servir

**SECOURS-AMITIÉ (ESTRIE)**

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler: A Secours-Amitié, il y a quelqu'un pour t'écouter.

Une lueur d'espoir...  
Poste d'écoute  
Appels locaux: 564-2323  
Appels provenant de tous les autres endroits: Aucun frais. Composez 1-800-667-3841 24 heures/7 jours



# Éditorial

La Tribune

Jean-Guy Dubuc, Président et Éditeur

Jacques Pronovost, Rédacteur en chef

Roch Bilodeau, Éditorialiste en chef adjoint

## Que nous réserve Kim Campbell?

Roch BILODEAU

À l'heure de sa victoire qui a couronné une lutte beaucoup plus vive que prévu, il est normal que Kim Campbell s'emploie avant tout à assurer l'unité de sa formation. Mais voilà, Mme Campbell n'est pas seulement le nouveau leader des conservateurs; dans quelques jours, elle gouvernera tous les Canadiens. Ce qui signifie que les préoccupations partisans devront très rapidement s'effacer derrière les priorités nationales. Oui, car au fond, pour l'ensemble des citoyens, le sort du PC est secondaire; ce qui importe d'abord, c'est la gestion du pays, et donc ce que la nouvelle première ministre nous réserve.

Le hic, c'est qu'on ne connaît pas grand-chose des projets de Mme Campbell. Sur les deux sujets qui préoccupent le plus les Canadiens, le déficit et l'économie, elle est demeurée jusqu'au bout extrêmement vague et évasive.

Bien sûr, Kim Campbell s'est engagée à produire un budget équilibré, donc sans aucun déficit, dès 1998. Mais ce très ambitieux objectif repose sur des généralités - compresser les dépenses, diminuer la taille du Cabinet, coopérer avec les provinces pour éliminer les doublages -, ce qui équivaut en fait à des vœux pieux.

Mme Campbell fut encore moins précise sur ses projets économiques. Elle dit vouloir associer des pays du Pacifique à l'accord du libre-échange et adopter un programme de stimulation pour les régions. Mais elle n'a rien proposé de vraiment concret pour mieux amortir le choc de la restructuration industrielle ni pour améliorer la productivité réelle des industries canadiennes.

Tout cela est inquiétant. Avec un endettement accablant, une économie dangereusement affaiblie et un chômage structurel d'une ampleur épouvantable, les Canadiens ne peuvent sûrement pas se payer le luxe de l'improvisation politique. Or, c'est bien cela que laisse craindre le programme remarquablement flou de Mme Campbell.

Kim Campbell a promis de renouveler la politique canadienne. Elle a peut-être le talent pour y parvenir, mais ce n'est certainement pas la course au leadership qui nous l'a démontré. La résolution de nos problèmes financiers et économiques exigera des efforts douloureux de toute la population. Une aspirante au poste de premier ministre devait en parler en détails, avec franchise et sincérité. Or, nous avons plutôt eu droit à un demi-silence qui s'apparente beaucoup plus à un opportunisme bien familier qu'à quelque forme de renouveau.

Nous verrons bientôt quelle est la véritable Kim Campbell. Espérons que les conservateurs n'ont pas commis une trop grave erreur: leur chef est aussi notre premier ministre.



### TRIBUNE LIBRE

## Un grand Canadien

M. Jean Charest, député de Sherbrooke et ministre de l'Environnement

Permettez-moi quelques lignes pour vous transmettre toute mon admiration pour votre performance lors du récent congrès du Parti conservateur 1993 tenu en fin de semaine à Ottawa.

Votre sincérité et votre très grande intégrité sauront me rallier à

vos décisions lors des prochaines élections. J'ai appris au cours des trois derniers mois à mieux vous connaître et vous apprécier. Notre Canada a plus que jamais besoin de vous et j'espère que vous poursuivrez votre engagement pour le bénéfice des Canadiens et Canadiennes qui ont une confiance plus que jamais inébranlable envers vous.

Je suis de tout coeur avec vous et Michèle votre épouse qui dans la di-

gnité avez su me faire espérer des jours meilleurs avec vous dans un pays uni.

Acceptez Jean, mes salutations et demeure tel que tu es: un grand Canadien qui fait fierté d'être Canadien et Sherbrookoïse.

Richard Tremblay, F.St.J. Sherbrookoïse et Canadien Métro-Police

**NDR:** La Tribune publie gratuitement les opinions des lecteurs. Les sujets d'intérêt local ou régional ont la priorité, et nous ne nous engageons pas à publier toutes les lettres reçues. Les lettres doivent être courtes et nous nous réservons le droit de les abréger. Chaque lettre doit être signée et comporter l'adresse complète de l'auteur avec son numéro de téléphone. Ces renseignements restent confidentiels, seuls les noms de l'auteur et de la ville d'origine apparaîtront dans le journal. Les lettres anonymes comme les lettres injurieuses ne seront pas publiées.

Le rédacteur en chef

### ANALYSE

## Sacrifiée sur l'autel de la transition?

Jacques PRONOVOST

Le choix des Conservateurs à Ottawa dimanche ressemble à un choix de transition, de passage entre un état et un autre, entre deux époques dont il faut bien marquer la différence. Or, un processus de changement s'accompagne parfois de douloureux sacrifices, de période de flottement et d'incertitude.

La sélection de Mme Campbell à la direction du Parti conservateur a des airs de déjà-vu à ce chapitre. Elle pourrait bien être celle que l'on sacrifiera sur l'autel de la transition. Succéder à Brian Mulroney au sein du PC n'est pas une mince tâche. Pas parce qu'il fut un grand Premier ministre mais parce qu'il fut un rassembleur pour le parti sur lequel il avait la main haute. Il faut se rappeler que M. Mulroney a sorti ce parti des limbes dans lesquelles il végétait depuis 1963, après la courte époque Diefenbaker.

Celui-ci n'avait d'ailleurs été lui-même qu'un intermède dans le règne libéral de Mackenzie King, Louis Saint-Laurent, Lester B. Pearson et Pierre Trudeau. Exception faite de Richard Bennett (1930-1935), les libéraux avaient aussi occupé le pouvoir les dix années précédentes. Avant l'arrivée de Mulroney, seul Joe Clark avait pu leur faire mordre la poussière... pour une seule année.

M. Mulroney leur a donné neuf années de pouvoir. Son successeur devrait faire face aux comparaisons les plus dures avec ce «chef» à la tradition de vainqueur. Il lui faudra donc gagner. À défaut de quoi il devra pouvoir éviter les comparaisons dévastatrices pour l'unité d'un parti. John Turner n'a jamais pu réellement succéder à Pierre E. Trudeau. Kim Campbell apparaît à ce chapitre plus difficile à atteindre que ne l'aurait été un Jean Charest de la continuité. En choisissant la députée de Vancouver, le Parti a tenté d'éloigner ces éléments de comparaison. On n'opposera pas le leadership d'une première

femme à la tête du parti aux méthodes connues du monde chauvin des hommes politiques. Mme Campbell a bien pris soin d'ailleurs d'annoncer les couleurs: «je veux apporter une façon nouvelle de faire de la politique». Elle n'est pas non plus du Québec, évitant un autre parallèle trop direct entre Brian et elle. Plus jeune et de type intellectuel, elle présentera aussi un profil différent.

Cela peut fonctionner. Les Conservateurs devront se croiser les doigts en espérant avoir fait un bon pari. Mais la tentative peut aussi avorter. Or, Mme Campbell pourrait ne pas résister très longtemps à la déception de ses troupes si elle perd la prochaine élection. Sa prestation comme chef de l'Opposition devra alors être extraordinaire, bien plus agressive que ce qu'elle a démontré en campagne; sinon elle perdrait vite l'appui de ses députés, amers dans l'opposition et ne rêvant que du retour au pouvoir. Elle n'aurait pas comme Audrey McLaughlin le privilège de pouvoir diriger dans l'Opposition un groupe conscient que c'est là sa position pour encore quelques longues années.

Ausurplus, sa performance serait déterminante sur sa longévité politique. Trop faible en opposition, elle pourrait ne pas avoir la chance qu'a eue John Turner de perdre deux élections successives. Surtout avec un Jean Charest populaire en réserve de la République.

### Le renouvellement

Le Parti conservateur est par ailleurs en profonde mutation. À la veille d'une nouvelle élection, plusieurs ministres seniors, comptant parmi les plus influents, quittent le bateau. Brian Mulroney, Joe Clark, Dan Mazankowski, Benoit Bouchard, Bill McKnight, Barbara McDougall, Otto Jelinek. Le PC ne s'est pas encore renouvelé de façon évidente. Seul Pierre H. Vincent, 38 ans, a accédé au Cabinet lors de la dernière restructuration. Jean Charest apparaît encore comme un des rares éléments d'avenir connu. La transition entre l'époque

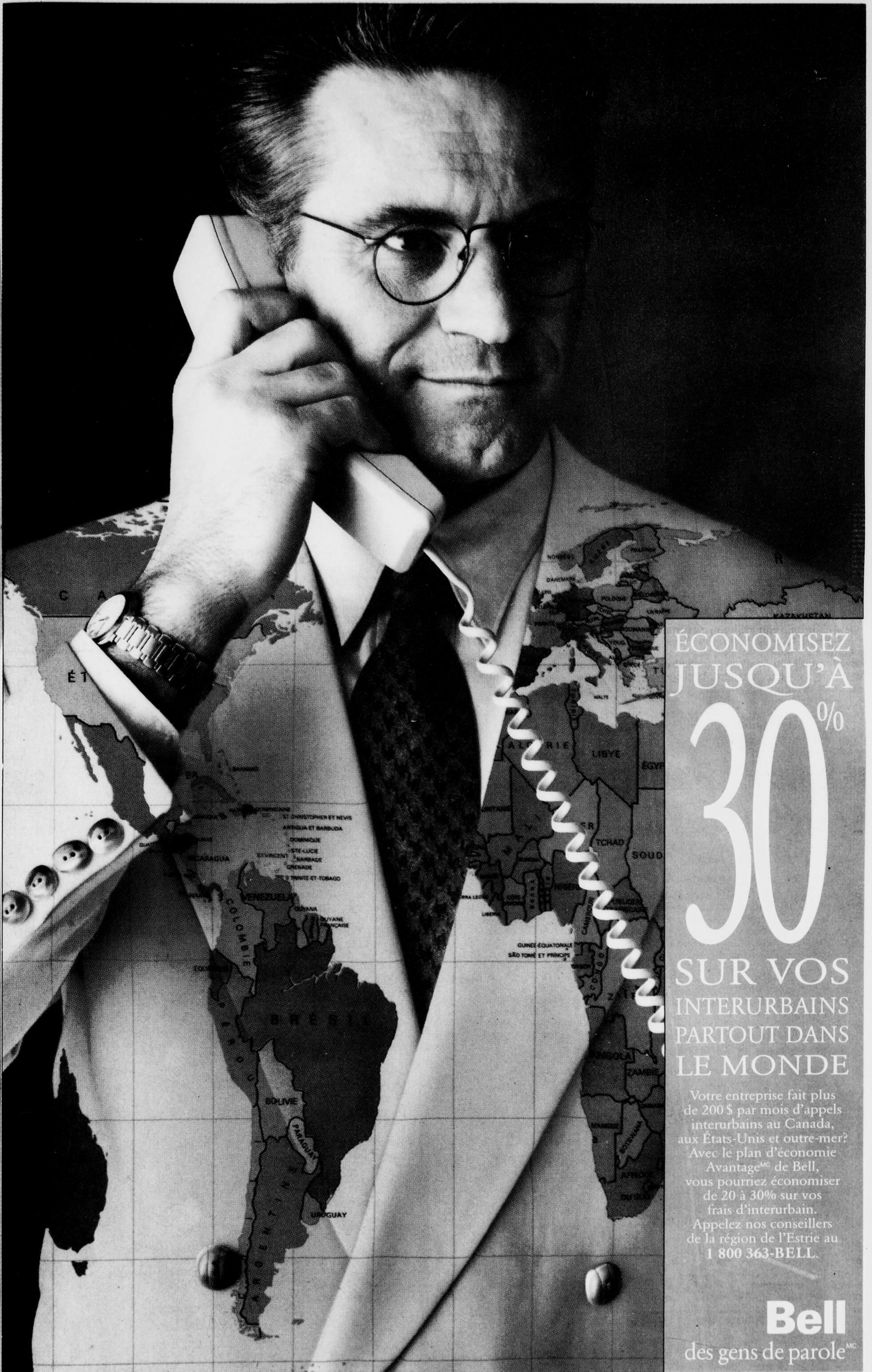
des dix dernières années, celle où Roch Lasalle n'était plus le seul représentant québécois d'un Parti conservateur plus souvent dans l'opposition qu'à son tour, et le renouveau d'un parti en transformation sera difficile.

Kim Campbell et sa nouvelle équipe devront aussi composer avec une dynamique politique canadienne de plus en plus complexe, une dynamique de régionalismes exacerbés par les multiples et interminables querelles constitutionnelles. Gouvernement sortant, il sera taxé des pires maux auxquels ont été confrontés les Canadiens depuis quelques années. On voit avec quelle situation la nouvelle «cheffe» conservatrice devra composer. A-t-on choisi d'envoyer Jeanne d'Arc au bûcher?

### Jean Charest

En ce sens, Jean Charest pourrait avoir été exempté du sacrifice et placé en réserve pour les coups durs. Exactement comme il semble l'avoir été dans la dernière campagne au point d'être devenu plus qu'une alternative valable à une Kim Campbell contre-performante; ce qui a failli jouer un vilain tour à l'establishment du parti ayant choisi à l'avance la suppléante.

Ce n'est toutefois pas si simple que cela y paraît. Aujourd'hui, Jean Charest se présente comme un sauveur possible pour un parti qui irait à la débandade. Heureuse bouée de sauvetage pour les militants. Mais hypothèse et présomption pour le principal intéressé. Ici comme ailleurs, «un tiens vaut mieux que deux tu l'auras». Rien n'assure Jean Charest qu'il sera encore l'homme de la situation à la prochaine occasion. S'il a sus l'impression contre le choix dicté par ses collègues conservateurs dans cette campagne au point de manquer la ligne d'arrivée de quelques pieds, un autre pourrait aussi être la prochaine tortue d'une nouvelle campagne. Rien n'assure vraiment Jean Charest qu'il en serait d'ailleurs le nouveau lièvre. Tout est affaire de pari sur un avenir inconnu.



ÉCONOMISEZ  
JUSQU'À

30<sup>0%</sup>

SUR VOS  
INTERURBAINS  
PARTOUT DANS  
LE MONDE

Votre entreprise fait plus de 200 \$ par mois d'appels interurbains au Canada, aux États-Unis et outre-mer? Avec le plan d'économie Avantage<sup>MC</sup> de Bell, vous pourriez économiser de 20 à 30% sur vos frais d'interurbain. Appelez nos conseillers de la région de l'Estrie au 1 800 363-BELL.

**Bell**  
des gens de parole<sup>MC</sup>

# Projet de temple bouddhiste à Lac-Mégantic abandonné

□ La visite prochaine d'investisseurs chinois pourrait entraîner des investissements réels dans la région du Granit

Denis DUFRESNE Lac-Mégantic

Le séjour d'une délégation méganticoise en Chine se traduira par la visite au cours des prochains mois d'investisseurs chinois et de possibles ententes de partenariat avec des entreprises de la région du Granit, mais il est difficile pour le moment de parler de montants d'investissements ou de projets concrets.

«Absolument pas, c'est prématuré, comme l'était l'annonce d'un

temple bouddhiste», déclare le maire de Lac-Mégantic, Jean Lessard, rentré depuis quelques jours de ce voyage dans la région de Zhenjiang, au nord-ouest de Shanghai, et Pékin.

Quant aux retombées économiques de ce périple de deux semaines, M. Lessard mentionne que «seul l'avenir le dira, ça doit se faire entre les entrepreneurs».

«Les annonces seront faites au fur et à mesure que ça se concrétisera», ajoute le maire de Lac-Mégantic, qui a participé à ce voyage d'affaires avec

le président de la Corporation de développement de la région de Mégantic, Gilles Pansera. Tous deux étaient accompagnés de leurs épouses.

### Une dizaine de projets

La Ville et la Corporation avaient débloqué chacune 6000 \$ pour ce voyage de prospection.

Le maire Lessard renvoie à un communiqué de presse émis hier par la Ville de Lac-Mégantic pour obtenir plus d'informations sur les résultats de ce périple de deux semaines.

Le document d'une page et demie souligne notamment que «parmi une dizaine de projets qui ont été retenus, d'ici l'automne, les organismes de développement régional, avec le support des différents paliers gouvernementaux, vont procéder à des analyses de pré-faisabilité».

Une trentaine de lettres d'intention avaient été adressées au maire Lessard par les autorités chinoises de la région de Zhenjiang.

«Au cours de ce périple, la délégation a rencontré plusieurs groupes d'investisseurs intéressés à réaliser

des projets en «joint venture» (partenariat) avec des gens de la région de Lac-Mégantic. Ce contact direct a permis de déterminer les premières bases d'un jumelage avec la ville de Zhenjiang et de s'entendre sur un calendrier de rencontres au Québec qui s'échelonnent jusqu'à l'automne 1993 afin d'approfondir les projets qui ont été prioritaires», indique le communiqué.

On y annonce par ailleurs que le projet de temple bouddhiste à Lac-Mégantic est abandonné «après analyse et discussion avec les interve-

nants chinois et compte tenu du contexte local», sans plus.

«Par contre, il est apparu très opportun dans le cadre de l'établissement d'un projet récréo-touristique d'inspiration asiatique d'intégrer un volet culturel permettant la diffusion de la culture chinoise», lit-on.

«La délégation confirme le sérieux de la démarche qui a été entamée et les autorités gouvernementales chinoises vont également faire tous les efforts pour aboutir à des résultats concrets au cours des prochains mois», indique le communiqué.

## Projet d'immeuble de 29 logements angle Québec et Prospect

# «Plus rien ne peut nous arrêter» (un promoteur)

Sherbrooke (DD)

Les travaux de construction d'un immeuble de 29 logements, à l'angle des rues Québec et Prospect, dans le Vieux-Nord, et, conséquemment, la démolition de la demeure qui se trouve actuellement sur le terrain, vont vraisemblablement débuter au cours des prochaines semaines.

C'est ce qu'indique l'un des promoteurs de ce projet de 1,6 à 1,8 millions \$, Fabrice Barré.

«Au moment où on parle, on va de l'avant avec le projet», dit-il.

### Entente avec les locataires

Non seulement la Ville de Sherbrooke a-t-elle émis les permis nécessaires, mais les promoteurs ont signé une entente avec les locataires de la vieille maison appelée à être démolie, de sorte que plus rien ne s'oppose légalement à ce que le projet d'immeuble de trois étages se concrétise.

«Ca va se faire, plus rien ne peut nous arrêter», ajoute M. Barré.

Le conseil municipal a émis le mois dernier un permis de construction et de démolition, à la suite d'un

verdict du juge Thomas Toth, de la Cour supérieure, qui invalidait l'article de l'ancien règlement de zonage invoqué par la Ville de Sherbrooke pour bloquer le projet.

Le juge a également statué que l'actuel règlement de zonage, qui limite à trois le nombre de logements par immeuble dans cette zone patrimoniale, ne peut être utilisé par la Ville puisque la demande de permis remonte au début de 1991, alors que l'ancien règlement était encore en vigueur.

De leur côté, les citoyens opposés au projet font circuler dans différents commerces de la ville une pétition dont le nombre de signatures frôle les 2000 noms, indique leur porte-parole Denis Poirier.

Ceux-ci estiment que la construction d'un immeuble de 29 logements en pleine zone patrimoniale porterait atteinte à leur qualité de vie en plus de briser l'harmonie architecturale du secteur.

Quant aux pourparlers entre les promoteurs et la Ville, «les élus n'ont reçu aucun rapport à date», mentionne le vice-président du comité exécutif de la Ville, Bernard Tangway.

## Les métiers d'art accentuent leur visibilité

Pierrette ROY

Coincitant avec son 20e anniversaire de fondation, l'Année des métiers d'art des Amériques qui est célébrée en 1993 à travers le Canada, les États-Unis et l'Amérique du sud constituera,



Réjane McDonald, présidente de la Corporation des métiers d'art du Québec en Estrie

pour la Corporation des métiers d'art du Québec en Estrie, l'occasion de nombreuses initiatives et manifestations qui contribueront à mettre en valeur les réalisations de ses membres et à encourager le développement des habiletés et de la créativité.

A commencer par la publication d'un Répertoire des créateurs-concepteurs en métiers d'art de l'Estrie qui inventorie une cinquantaine de créateurs en métiers d'art, sur les quelque 65 membres de la Corporation.

Présenté hier à la presse, au cours d'une conférence destinée à souligner le 20e anniversaire de l'organisme estrien, ce répertoire se veut un instrument d'information destiné à faire connaître davantage les créateurs-concepteurs en métiers d'art de la région auprès de la grande population estrienne.

On a de plus profité de l'occasion pour tracer un historique de la Corporation, qui au départ en 1973, portait le nom de «Association des métiers d'art des Cantons de l'Est», et pour faire part des différentes manifestations qui ponctueront l'année de l'organisme estrien.

D'ailleurs Claude Lafleur qui, en organisant avec deux collègues en 1965 un salon d'artisans du Québec au Centre culturel de l'Université de Sherbrooke, a contribué à la mise sur pied du premier Salon en Estrie

et, par voie de conséquence, à la fondation en 1973 de l'Association des métiers d'art des Cantons de l'Est, était sur place pour souligner l'événement et rappeler le rôle joué par le Centre culturel dans l'existence de l'organisme.

Et, depuis sa fondation par vingt membres jusqu'en 1992, alors que l'on mettait sur pied le Grand Prix des métiers d'art, la Corporation des métiers d'art a connu des années florissantes et des années plus difficiles liées à la situation économique mais s'est enrichie de toutes ces expériences et «est poussée aujourd'hui par un vent de dynamisme», a indiqué la porte-parole Sylvie Proulx.

«Elle veut poursuivre sa mission de soutien envers l'artisan dans sa formation et son perfectionnement. La Corporation des métiers d'art existe pour briser l'isolement des créateurs-concepteurs et trouver des solutions aux développements des marchés, à la visibilité des produits et à la réponse aux besoins sans cesse croissants en matière d'information.»

### Nombreuses manifestations

D'ailleurs, pour y arriver, elle s'est prêtée depuis le début de l'année à plusieurs initiatives et participera, d'ici décembre, à une multitude d'événements dont une exposition organisée par le Musée des Beaux-Arts de Sherbrooke actuellement en cours et mettant en vedette les deux artisans ébénistes Lucie Larkin et Jean Allard.

Deux artisans de la Corporation présenteront leurs oeuvres tout l'été, au Centre d'arts Orford, et la participation d'un certain nombre de membres de la Corporation est prévue à la Fête du lac des Nation au cours de l'été.

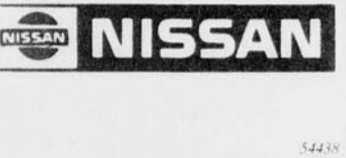
Une journée porte ouverte des créateurs-concepteurs est prévue en septembre et une exposition permanente d'oeuvres des métiers d'art prendra place au Théâtre Granada à partir du mois de septembre.

Le Musée Uplands de Lennoxville présentera une exposition d'oeuvres de bois en octobre et une nouvelle édition du Salon des métiers d'art et une du Grand prix des métiers d'art seront organisées en novembre.

Cette visibilité grandissante, pour ses membres, de la Corporation des métiers d'art, veut rappeler à tous que celui-ci est un organisme culturel et communautaire à part entière et qu'il contribue au développement culturel et économique de la région.

## ERRATUM

Dans la page de Sherbrooke Nissan Infiniti parue hier, on aurait dû lire: préparation et transport inclus, taxes en sus. Nos excuses pour les inconvenients.



### Avis aux ménages qui ont quitté un logement HLM entre février 1990 et février 1991

La Société d'habitation du Québec avise les ménages qui ont quitté un logement à loyer modique entre février 1990 et février 1991, à cause de l'augmentation de loyer occasionnée par l'adoption du Règlement sur les conditions de location des logements à loyer modique du 4 février 1990, qu'en vertu des modifications apportées au Règlement sur l'attribution des logements à loyer modique entré en vigueur le 21 mai 1993, ils peuvent demander d'être réinscrits sur une liste d'admissibilité.

Cette demande peut être faite auprès de l'office municipal d'habitation de la municipalité où ils habitent actuellement ou de l'office municipal d'habitation de la municipalité qu'ils ont quittée, mais à un seul endroit. Ces demandes seront considérées parmi les demandes prioritaires de l'office municipal d'habitation concerné.

De plus, s'il arrivait qu'un ménage n'ait pas été remboursé de la différence entre le loyer payé en vertu du règlement du 4 février 1990 et le loyer qui aurait dû être payé si l'ancien règlement était demeuré en vigueur, il peut présenter une demande à cette fin à l'office municipal d'habitation de la municipalité dont il était résident.

Les ménages qui désirent se prévaloir de ces dispositions sont priés de communiquer rapidement avec l'office municipal d'habitation concerné.

Le Secrétaire de la Société  
Me Jean-Luc Lesage, avocat



# MAINTENANT OUVERT JUSQU'À 21h

**Dans le but de toujours mieux servir sa clientèle, le département de service de Boulevard Honda sera dorénavant ouvert jusqu'à 21 h.**

**Pourquoi de plus en plus de gens font-ils confiance à Boulevard Honda?**

- nos techniciens expérimentés sont formés par Honda
- notre taux horaire est très compétitif (informez-vous sur le prix de nos inspections)
- 8 voitures de courtoisie à votre disposition

MICHEL HEVEY  
DIRECTEUR DE SERVICE

MARCO BUSSIÈRES  
AVISEUR TECHNIQUE

JACQUES ROSS  
AVISEUR TECHNIQUE

Peu importe l'endroit où vous avez acheté votre Honda, nous honorons la garantie

Neus jusqu'à 35% de réduction  
Jusqu'à 50% de réduction sur accessoires sélectionnés

## Boulevard HONDA

**274, boul. Bourque, OMERVILLE, 843-2090**

# UNE OFFRE D'INTRODUCTION TRÈS SPÉCIALE

## 4 semaines\* pour seulement 3,75\$ par semaine

- Perte de poids rapide, sécuritaire et efficace
- Aliments délicieux et équilibrés
- Soutien personnalisé en nutrition et modification du comportement
- Aucune calorie à compter

**nutri/système**  
cliniques minceur

\*Frais de programme de 14,95\$ payable au moment de l'achat. Dans les centres participants. Les aliments Nutri/Système sont en sus. Offre d'une durée limitée.

**31, 10e Avenue Nord, Sherbrooke 564-0878**